



Syndicat des professionnelles
et professionnels municipaux
de Montréal

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal appuie les revendications étudiantes

Montréal, le 24 mars 2005 - Réunis en assemblée générale le 22 mars 2005, les membres du Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal ont adopté à l'unanimité une motion d'appui aux positions étudiantes relatives au régime d'aide financière.

Le SPPMM estime que le gouvernement doit rétablir la proportion de bourses dans le calcul de l'aide financière afin de favoriser l'accès aux études supérieures et de réduire l'endettement des étudiants.

Les 1 350 membres du SPPMM occupent tous des postes qui exigent un diplôme universitaire au sein de la fonction publique municipale montréalaise. Plusieurs d'entre eux ont bénéficié de prêts et bourses pour parfaire leurs études. De ce fait, ils sont bien placés pour apprécier l'importance de soutenir l'éducation et de former la relève, notamment pour assurer un service de qualité aux contribuables.

De longue date, les membres du SPPMM se sont montrés sensibles aux enjeux de l'éducation. Chaque année, le syndicat verse l'équivalent de 1 % du montant total de ses cotisations syndicales au *Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage* (ROCQLD). En collaboration avec les écoles et les parents, le ROCQLD œuvre à prévenir le décrochage scolaire.

- 30 -

Source : Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal
(514) 845-9646